



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/contenu/actualites-france-et-international/article/enfin-un-label-pour-les-rivieres>

Enfin un label pour les rivières sauvages

- contenu - Actualités France et international -



Date de mise en ligne : jeudi 24 avril 2014

OIEau

Enfin un label pour les rivières sauvages

Rendez-vous le 29 avril prochain, à l'Entrepôt (Paris 14ème) où se tiendra la cérémonie de lancement du label "**rivières sauvages**".

Le Fonds pour la conservation des rivières sauvages a été créé en 2010. C'est un « Fonds de dotation » qui a pour but de recueillir les fonds privés pour soutenir les initiatives en faveur d'actions d'intérêt général. Il met en oeuvre les actions de soutien, de conservation, développement et d'accompagnement vers le label « Rivière sauvage ». **European Rivers Network France** (ERN France-SOS Loire Vivante) assure le portage administratif, Le Fonds dispose d'un conseil d'administration de 21 membres, venant d'horizons divers : conservation de la nature, pêche de loisirs, scientifiques, institutions.

L'objet est de faire connaître le Fonds comme nouvel outil innovant et national de protection des dernières rivières sauvages.